

VOIE D'ACCÈS POUR LES MÉDICAMENTS AU CANADA



Au Canada, le processus d'accès à de nouveaux médicaments est extrêmement complexe et nécessite l'intervention de différents organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux. Il faut deux ans après l'approbation (736 jours) pour que les patients inscrits au régime public aient accès à un médicament, alors que ceux du régime privé y ont accès en moins d'un an (226 jours).

RÉGIME PUBLIC

736 JOURS
entre l'approbation et
l'accès des patients

RÉGIME PRIVÉ

226 JOURS
entre l'approbation et
l'accès des patients

